

*Les subsides*

Il a parlé de son chef. J'ai remarqué que lorsqu'on lui a demandé s'il se proposait de l'appuyer aux prochaines élections, il n'a pas hésité une seconde. Il l'a défendu avec acharnement, a pris la question à cœur et s'est débattu à tel point qu'il n'a laissé aucun doute dans l'esprit des députés d'en face et de leurs électeurs: il restera avec son chef, l'actuel premier ministre (M. Trudeau), qu'il qualifie de meilleur chef que notre pays ait eu depuis longtemps, et certes le plus dynamique. Il sera intéressant de voir comment il participera aux prochaines élections en appuyant avec tant de ténacité et de force un homme à qui il voue une admiration sans bornes devant tout le pays. J'ai bien hâte de voir ce qu'il adviendra finalement de cet appui.

Je tiens à parler d'un autre point qui touche au débat d'aujourd'hui. En réponse à une question du député de Bow River (M. Taylor) au sujet du Programme énergétique national, le secrétaire parlementaire du président du Conseil privé (M. Smith) a conseillé à celui-ci de lire le discours que le premier ministre a prononcé à Halifax en 1980. J'ai une copie de ce discours que le premier ministre, à l'époque chef de l'opposition, a prononcé le 25 janvier 1980 devant la Chambre de commerce de Halifax, en Nouvelle-Écosse. J'ai déjà porté la question à l'attention de la Chambre, et je le ferai encore. Il a alors dit, et je cite:

J'annonce aujourd'hui que, dans le cadre de notre programme, un gouvernement libéral prendra immédiatement des mesures pour s'assurer l'entière collaboration de tous les partis dans la construction d'un gazoduc qui atteindra la ville de Québec et les Maritimes. Le gazoduc sera à double sens, de sorte que les Canadiens des Maritimes pourront utiliser maintenant le gaz naturel de l'Ouest, puis envoyer plus tard vers le centre du pays le gaz naturel provenant de leurs gisements sous-marins. Tout comme le chemin de fer dans les années 1880, les pipe-lines seront dans les années 1980 le lien d'acier pouvant unir le pays.

● (1750)

Dans le discours du trône, le premier ministre déclarait:

Mon gouvernement favorisera également la construction, dans les plus brefs délais, d'un gazoduc pour desservir Québec et les maritimes, et il attend avec impatience le rapport de l'Office national de l'énergie sur ce projet.

Le discours du trône a été prononcé le 14 avril 1980. Le premier ministre (M. Trudeau) a prononcé son discours devant la Chambre de commerce de Halifax le 25 janvier de la même année, à peine trois mois plus tôt.

Nous savons tous ce qu'a déclaré l'Office national de l'énergie dans son rapport ultérieur sur la construction et l'avancement des travaux du gazoduc. Voici, pour la gouverne du secrétaire parlementaire, s'il veut se donner la peine d'y jeter les yeux, le discours qu'il a invité le député de Bow River (M. Taylor) à lire. Je l'invite à l'examiner.

Voyons ce qu'est devenu le projet de gazoduc des provinces maritimes. Voyons ce qui s'est passé et comment le premier ministre a tenu ses promesses.

J'ai posé une question au ministre de l'Énergie de l'époque, l'actuel ministre des Finances (M. Lalonde) qui doit nous présenter ce grand document demain, où il sera question de ce projet. C'était le 25 mai 1982, il n'y a pas si longtemps. J'ai demandé au ministre ce qu'il avait l'intention de faire pour donner suite à la promesse du premier ministre, selon lequel le gazoduc devait être le chemin de fer des années 80, un pipeline énergétique qui pourrait unir le pays par des liens d'acier.

A ce moment-là, le ministre de l'Énergie m'a répondu en disant que le gouvernement prévoyait et espérait au départ que le gaz naturel atteindrait les Maritimes vers 1982 ou 1983. Les

chances que cela se produise sont désormais très minces, bien que, selon le ministre, cela dépende en grande partie des découvertes faites au large de la côte est. J'ai déclaré à l'époque que cet état de choses était une véritable tragédie pour les Canadiens de l'Atlantique, qui doivent faire face à la sombre perspective d'attendre encore au moins deux ans avant que leur région soit desservie en gaz naturel.

Répondant à une autre question au cours du débat d'aujourd'hui, le secrétaire parlementaire du ministre m'a répondu que le réseau de distribution du gaz naturel sur la côte est était l'une des grandes priorités du gouvernement fédéral. Il a poursuivi en disant que la Société TQ & M, chargée de la construction du pipe-line, avait commencé les travaux sur le tronçon jusqu'à Québec quelque temps auparavant. Cependant, cette société s'est heurtée à certains problèmes qui ont retardé les travaux. Il y a eu des retards énormes.

D'après un rapport publié un ou deux jours plus tôt, le 21 mai 1982, le gouvernement fédéral et les représentants de la Société reconnaissent que le projet de distribution du gaz naturel de l'Ouest dans les Maritimes était sur le point de tomber à l'eau en raison de la montée en flèche des coûts, des grèves du zèle des travailleurs et d'autres facteurs. Et pourtant, le ministre et son secrétaire parlementaire continuaient à déclarer que le gouvernement accordait la priorité à ce projet.

Monsieur le Président, j'ai sous la main un communiqué du ministre de l'Énergie de l'époque en date du 2 juin 1982, quelques semaines à peine après que j'eus prononcé ce discours à la Chambre. Voici ce qu'on peut y lire: La mise à jour du Programme énergétique national présenté par M. Lalonde lundi soir prévoira des subventions au principal entrepreneur qui se chargera des travaux de construction du gazoduc. M. Lalonde a déclaré que le gouvernement assumera la totalité des frais des travaux d'équipement et de levés qui seront effectués au cours des deux ans et demi à venir et qu'il accordera un prêt sans intérêt de 45 millions de dollars, à rembourser une fois le tronçon des Maritimes terminé.

Au 18 avril 1983, la Société TQ & M n'avait pas encore signé l'entente qui lui permettrait de recevoir cet emprunt. N'oublions pas qu'on a promis à la région des Maritimes que le gaz naturel y serait acheminé d'ici à 1984 ou 1985 au plus tard. Or les ententes n'ont pas été encore signées. Voilà un autre exemple d'une promesse sur laquelle on revient. Il est manifeste que le Programme énergétique national lancé en 1980 et sa mise à jour en 1982 sont de lamentables échecs. Le tout remonte au discours du trône prononcé le 14 avril 1980 dans lequel ces promesses et bien d'autres nous ont été faites.

Le gouvernement devrait sans conteste reconnaître ses responsabilités à l'endroit des Canadiens. Il devrait admettre qu'il a infligé au pays et aux citoyens qui l'ont élu pour défendre leurs intérêts un échec après l'autre. En tant que parlementaires sérieux, nous devrions insister pour que la session soit prorogée et qu'une nouvelle session commence afin que le gouvernement puisse nous présenter un programme renouvelé, destiné à relancer l'économie nationale et à faire retrouver au Canada de sa grandeur passée. Or, sous l'administration actuelle, c'est l'inverse qui s'est produit. Il est effectivement fort regrettable pour les Canadiens que le gouvernement qui prétend les représenter et dresser des programmes en leur nom